

Dernière vue du VG 33 non identifié (peut être n° 11) abandonné à Bordeaux. Contrairement aux photos pages 130 et 131 l'antenne radio supérieure est ici présente. (Coll. AOMC)

bien avoir été son ailier sur Bloch... A 18h50 dans le wagon de Rethondes, l'Armistice avec l'Allemagne est signé, mais son application est conditionnée par la signature avec l'Italie.

- 23 juin -

## Reconnaissances

A cette date, il est évident que l'Armistice va maintenant entrer en vigueur dans les heures à venir. Le sous-lieutenant de Faletans effectue une patrouille sur alerte de près de deux heures et c'est la seule dont nous ayant trace pour la journée. Il semble surtout que ce soit le besoin d'information qui prime. Il est à cette date très difficile de savoir où en sont les Allemands qui remontent la rive droite de la Gironde. Les derniers navires vont tenter de quitter un port à l'agonie mais les troupes ennemies font leur entrée dans Royan dans la matinée. Cela signifie que la passe va sous peu être sous le feu de leur artillerie, empêchant toute sortie.

Plusieurs reconnaissances sont donc réalisées par le groupe avec des moyens plus ou moins improvisés. Le sous-lieutenant Vanier décolle avec l'adjudant Bonnet à bord du Potez 63-11 n° 96 replié de Tours. Malheureusement le carnet de vol de Bonnet ne nous indique pas les zones survolées, mais la mission va durer près de deux heures dix...

Plus original, le capitaine Clavel prend place à bord de son Potez 585 n° 139 piloté par le lieutenant-colonel Paumier. A

Nous avons tenu à vous proposer en profil ce petit Potez 58 portant la Jeanne d'Arc à cheval. Aussi surprenant que cela puisse paraître, ce n'est pas une coquetterie gratuite. En effet, il s'agit du Potez 58 n° 139 (T-468) en dotation à la DAT de Tours puis au 1/55 à Bordeaux. C'est à bord de ce petit appareil de liaison que les 23 et 24 juin, le capitaine Clavel et le lieutenant-colonel Paumier du Ministère de l'Air vont mener des reconnaissances sur le Verdon. Dans les deux cas, c'est Paumier, ancien pilote de 14-18, qui est aux commandes ! Le 23 juin, les deux officiers volent à 900 mètres et pendant 2h40 en survolant Saint André de Cubzac, le Verdon, Royan et enfin la pointe de Grave. Le lendemain, c'est à 500 mètres d'altitude qu'ils reconnaissent le Cap Ferret, Hourtin, la pointe de Grave et le Verdon. Vu les secteurs survolés, il ne peut en aucun cas s'agir de vols "d'agrément"... Quant à la Jeanne d'Arc sur le fuselage du Potez, elle s'explique assez naturellement puisqu'à l'origine cet appareil était affecté au GMIT 423 d'Orléans portant cet insigne. Il rejoint ensuite le CIR de Tours puis sert d'appareil de liaison à la patrouille DAT avant de rejoindre Bordeaux. Après ces deux missions "offensives", il fait partie des appareils du 1/55 qui ne peuvent être évacués à Toulouse. Il est abandonné sur place, son insigne d'origine toujours présent sur le fuselage... (Photo ECPAD profil @ Yann le Gall) Gunn Le Gul 2018